

AFFAIRES NOUVELLES

- 2021-04-036 Signataire de l'entente relative à la création d'un fonds dédié pour la biodiversité
- CONSIDÉRANT que les membres du conseil avaient déjà accepté de participer au fonds dédié pour la biodiversité dans la résolution 2020-10-113 ;
- CONSIDÉRANT que la directrice générale avait été mandatée par Marc-André Gosselin, maire pour signer l'entente ;
- CONSIDÉRANT que ce mandat n'a pas été donné officiellement par résolution et que Mme Martine Lebeau a signé l'entente le 13 mars 2021;
- EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Jérôme Dionne et appuyé par M. Éric De Courval d'officialiser par cette résolution la signature de l'entente par la directrice générale. *Adopté*
- 2021-04-037 Formation par l'ADMQ pour les élections municipale 2021
- CONSIDÉRANT qu'une formation est offerte par l'ADMQ pour les élections municipales 2021 ;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par Mme Gaétane Trudel de permettre à la directrice générale de s'inscrire à cette formation au coût de 225 \$ plus taxes. *Adopté*
- 2021-04-038 Formation sur Sygem d'Infotech
- CONSIDÉRANT qu'une formation de mise à jour des connaissances et apprentissage des nouveautés du logiciel Sygem est offerte par Infotech ;
- EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Jérôme Dionne appuyé par Mme Gaétane Trudel, de permettre l'inscription de la directrice générale à cette formation en ligne au coût de 245 \$ plus taxes. *Adopté*
- La directrice générale dépose les états financiers de la RIGIDBNY au conseil
- 2021-04-039 Programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien des routes locales
- ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 65 763 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020;
- ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;
- POUR CES MOTIFS, sur proposition de M. François Therrien appuyé par M. Jérôme Dionne il est unanimement résolu et adopté que la municipalité d'Aston-Jonction informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales. *Adopté.*
- 2021-04-040 Entente avec la ville de Victoriaville et la MRC d'Arthabaska pour les sauvetages en milieux isolés
- CONSIDÉRANT que nous possédons une entente pour les sauvetages en milieux isolés avec la municipalité de Sainte-Perpétue et la MRC Nicolet-Yamaska ;
- CONSIDÉRANT la possibilité que le service ne puisse pas être rendu ou que la distance soit trop grande ;
- CONSIDÉRANT la proximité de la municipalité d'Aston-Jonction avec la ville de Victoriaville ;
- CONSIDÉRANT que la MRC d'Arthabaska a confié au Service de sécurité incendie de la ville de Victoriaville une unité d'urgence quatre saisons